



Financé par l'Union européenne

campagne 2025

Aide caprine (AC) • Bordereau de perte

IMPORTANT : les explications pour remplir le *Bordereau de perte* sont détaillées dans la notice disponible sur telepac ou auprès de la DDT(M). Les justificatifs de perte doivent être conservés sur l'exploitation.

Si vous estimez que la perte peut bénéficier d'une dérogation pour *force majeure ou circonstance naturelle*, vous devez compléter cette déclaration par l'envoi d'un courrier à votre DDT(M), où vous formulez votre demande de dérogation et apportez les justifications utiles.

N° Pacage

N° Siret

Nom, prénom ou dénomination sociale :

Je déclare avoir perdu femelle(s) de mon effectif engagé pour l'aide caprine.

Cette perte est intervenue le / / 2025 pour le motif suivant : vente abattage sanitaire accident

mortalité autre (précisez) :

Par ailleurs, je déclare avoir remplacé ces pertes par chèvre(s) et chevrette(s).

Ce remplacement a été réalisé le / / 2025

Commentaires :

À :, le 2 0 2 5

Signature de l'exploitant, ou du représentant légal en cas de forme sociétaire autre que GAEC, ou de l'associé ayant reçu délégation de signature électronique par les associés en cas de GAEC :

IMPRIMERIE NATIONALE ISCC*58234



Financé par l'Union européenne

campagne 2025

Aide caprine (AC) • Bordereau de localisation

Important : les explications pour remplir le *Bordereau de localisation* sont détaillées dans la notice disponible sur telepac ou auprès de la DDT(M).

N° Pacage

N° Siret

Nom, prénom ou dénomination sociale :

Je déclare que mes animaux engagés pour l'aide caprine sont susceptibles d'être localisés au cours de la période de détention obligatoire, soit du **1^{er} février au 11 mai 2025 inclus** :

dans un bâtiment de mon exploitation. *Veillez préciser la localisation du bâtiment (nom de la commune)* :

sur des îlots figurant dans le registre parcellaire de ma déclaration de surfaces 2024.

sur des îlots non déclarés dans le registre parcellaire de ma déclaration de surfaces 2024. Ces îlots sont les suivants :

Commune	Agriculteur ayant déclaré ces îlots en 2024 (s'il est connu)			Lieu-dit ou autres précisions sur la localisation
	Numéro Pacage	Nom	N° îlot	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

sur des estives, alpages ou parcours collectifs (*veillez indiquer la dénomination de l'estive*)

À :, le 2 0 2 5

Signature de l'exploitant, ou du représentant légal en cas de forme sociétaire autre que GAEC, ou de l'associé ayant reçu délégation de signature électronique par les associés en cas de GAEC :

IMPRIMERIE NATIONALE ISCC*58234